

Blois, le 12 juin 2023

RÉHABILITATION DU PONT CHARLES-DE-GAULLE À BLOIS : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DÉVOILE LE CALENDRIER DES PERTURBATIONS ESTIVALES

Lancés à l'automne 2022, les travaux de rénovation du pont Charles-de-Gaulle à Blois se poursuivent pour lui permettre de reprendre pleinement, au plus tard au printemps 2024, son rôle d'axe stratégique le plus fréquenté du département : environ 50 000 véhicules franchissent en effet quotidiennement cet ouvrage d'art. La phase de renforcement terminée, la réfection des superstructures va générer des perturbations de la circulation à compter du 20 juin prochain.



Financés en intégralité par le conseil départemental pour à hauteur de 3,2 M€, les travaux de réfection des superstructures sont réalisés par un groupement [Eurovia Béton/Eurovia](#) et prévoient :

- la réfection de l'étanchéité et de la couche de roulement de la chaussée (3 000m² d'étanchéité par demi-tablier) ainsi que des trottoirs ;
- le changement des dispositifs de retenue ;
- la reprise des superstructures de rive (corniches métalliques) ;
- le remplacement des joints de chaussée et de trottoirs ;
- la dépose définitive des luminaires.

« En dépit de la neutralisation ou du basculement d'un caisson à l'autre de certaines voies de circulation en fonction de la nature des travaux (démolition, réfection, reconstruction ...), les deux sens de circulation seront maintenus en permanence. En particulier durant les mois de juillet et août, une seule voie de circulation sera en effet maintenue en continu par sens, les travaux étant prévus sous basculement de circulation sur un seul caisson pour la réfection de l'étanchéité et de la chaussée. La circulation des piétons et vélos sera le plus possible préservée sur l'ouvrage et des déviations seront, le cas échéant, mises en place via le pont Jacques-Gabriel. » explique Bernard Pillefer vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit.

Le phasage de réalisation des travaux est le suivant :

• **Phase 1 : du 20/06 au 02/07** : Neutralisation de la voie lente dans le sens Blois/Vineuil, démolition du trottoir aval et des réseaux avec mise en œuvre d'un enrobé provisoire.

• **Phase 2 : du 03/07 au 31/07** : Basculement de la circulation sur le caisson sens Blois/Vineuil, travaux de réfection des superstructures sur le caisson amont y compris trottoir et reconstruction du dispositif de retenue central Les joints de chaussée seront aussi repris sur la demi-largeur de l'ouvrage.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



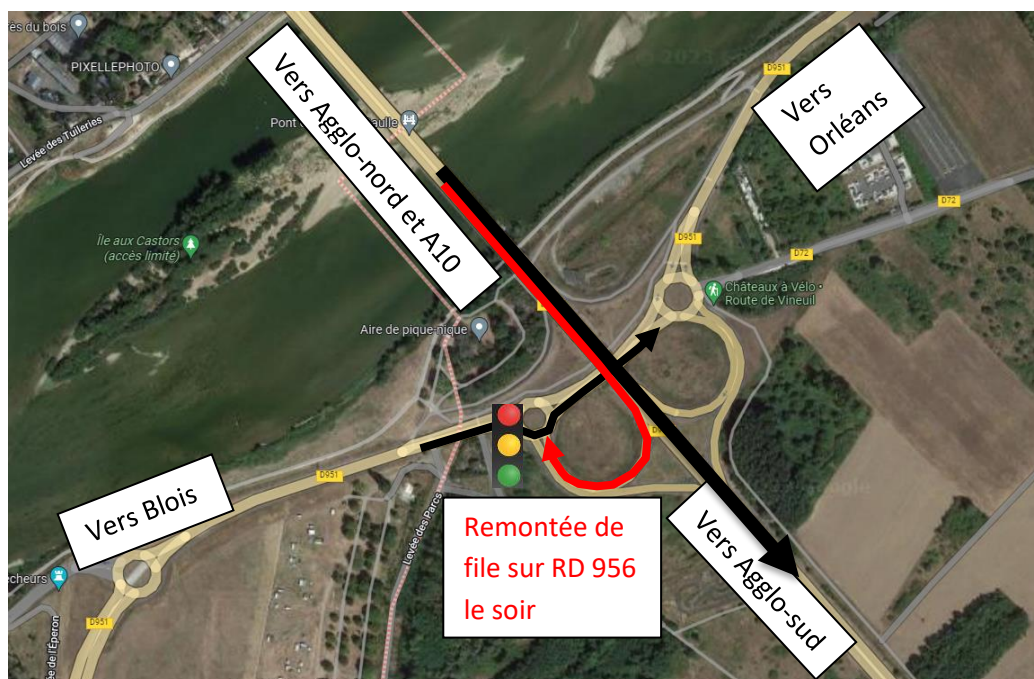
• **Phase 3 : du 31/07 au 25/08** : Basculement de la circulation sur le caisson sens Vineuil/Blois, travaux de réfection des superstructures sur le tablier aval y compris trottoir et changement des joints de chaussée sur la demi largeur de l'ouvrage. Recouvrement de l'étanchéité sur une largeur de 400 mm.

• **Phase 4 : du 25/08 au 01/09** : Travaux de rives en deux postes en parallèle (1 par rive). Bétonnage du trottoir aval et reprise des rives y compris corniches, avec restriction de voie lente.

• **Phase 5 : à partir de septembre 2023** : les travaux se poursuivront sous neutralisation des voies lentes des 2 côtés en simultané hors horaires de pointe, entre 9h et 16h pour le sens Blois-Vineuil et entre 10h et 17h pour le sens Vineuil-Blois, pour la reprise des superstructures de rive.

Des panneaux d'information sont en place de part et d'autre du pont et des panneaux ont également été mis en place sur l'A10 pour inciter les véhicules à éviter la traversée de Blois.

Une déviation sera également mise en place au niveau des échangeurs situés au sud du pont, à Vineuil, afin d'écouler plus facilement les flux depuis le pont dans le sens Blois-Vineuil. A l'occasion de ces travaux, le Conseil Départemental va expérimenter un nouveau système de gestion dynamique de la circulation visant à fluidifier le trafic sur la bretelle de sortie du pont Charles de Gaulle dans le sens Nord Sud en direction des quais de Loire. Un feu sera positionné sur le sur la RD 951 au niveau du giratoire et donnera la priorité aux véhicules venant du pont dès qu'un engorgement sera détecté sur ce dernier.



« Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, les usagers seront informés de l'affectation de la circulation. Au plus tard, ces travaux, intégralement financés par le conseil départemental pour un coût total de près de 7 M€, prendront fin en avril 2024, en fonction des contraintes engendrées par la viabilité hivernale 2023-2024 » précise Bernard Pillefer.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

